



morges
VILLE DE MORGES

Place du Casino 1, 1110 Morges

Guide de l'utilisateur / section jeunesse

Tél. 021.804.97.22

Horaires d'ouverture

Lundi à vendredi 14h00 – 18h00

Samedi 10h00 – 13h00

Site Internet : <http://biblio.morges.ch/>

Facebook : www.facebook.com/bibliothequemorges

Accès wifi disponible

La Bibliothèque est ouverte aux enfants dès le plus jeune âge. À partir de 14 ans, ils peuvent aussi (avec la même carte) emprunter des documents en section adultes.

La bibliothèque n'est pas une garderie. Les personnes mineures sont, en tout temps, sous l'entière responsabilité de leur représentant légal.

Pour consulter votre compte d'utilisateur ou celui de vos enfants, demandez-nous votre **identifiant** (en principe la 1^{ère} lettre du prénom suivi du nom de famille en entier, le tout en minuscules) et votre **mot de passe** (l'année de naissance du détenteur ou de la détentrice du compte).

Règlement d'utilisation :

Inscription: Pour obtenir une carte d'utilisateur, la signature des parents est obligatoire. En cas de perte de la carte, une taxe de Fr. 3.- est perçue pour le duplicata.

Cotisation annuelle: Fr. 4.- pour les enfants jusqu'en fin de scolarité obligatoire, Fr. 8.- pour les apprentis et étudiants, Fr. 12.- pour les éducateurs et enseignants.

Les personnes mineures sans domicile stable dans la région doivent fournir une copie de leur pièce d'identité et s'acquitter d'une cotisation de CHF 1.00 par mois, pour une durée maximale de 6 mois (CHF 2.00 pour les adultes).

Chaque usager peut emprunter jusqu'à **12 documents** (livres, BD, revues, CD, DVD)

Durée du prêt: 4 semaines. Une prolongation peut être accordée, sur présentation de la carte d'emprunteur, à condition que le document ne soit pas réservé. Une prolongation de dépannage d'un mois peut être effectuée sur le site internet. **Attention, pas de prolongation par téléphone.**

Réservation: Vous pouvez réserver un document emprunté (aussi via notre site internet) Un avis vous avertira dès que le document est disponible.

Responsabilité de l'utilisateur: Livres, CD et DVD doivent être protégés pendant le transport et ne doivent pas être laissés entre les mains de jeunes enfants.

Merci de vous assurer que les documents sont en bon état avant l'emprunt et d'aviser une bibliothécaire si vous constatez un dégât. Les parents s'engagent à racheter ou repayer un document abîmé ou perdu. Une taxe supplémentaire de Fr. 5.- sera perçue pour les frais d'équipement et de mise en circulation.

Le règlement complet est consultable sur internet ou auprès du personnel.

Retards : Une taxe est perçue dès le 2^{ème} jour de retard :
2-3 jours : 0.50 CHF. ; 4-7 jours : 1 CHF. ; 2^e semaine : 2 CHF. ;
3^e semaine (envoi d'un 1^{er} rappel écrit) : 3 CHF. ;
Puis : 4^e semaine : 6 CHF; 5^e semaine : 12 CHF; 6^e semaine : 18 CHF; 7^e semaine : 24 CHF; 8^e semaine 30 CHF

Les documents non rendus après 10 semaines de retard sont facturés avec une taxe supplémentaire de 25 CHF.

Boîte de retour : une boîte de retour est à disposition au rez-de-chaussée du bâtiment. Les livres peuvent y être déposés hors des heures d'ouverture.

Propositions d'achats :

Elles sont accueillies avec plaisir et seront satisfaites dans la mesure du possible (selon le budget, l'intérêt général de l'ouvrage, etc.).

Il nous serait agréable d'avoir les renseignements suivants : l'auteur, le titre, l'édition, et la source de votre information.

Dons : des documents, **récents, propres et en bon état** peuvent nous être donnés **après demande** auprès des bibliothécaires. Les documents seront triés et distribués à d'autres associations ou bibliothèques si nous n'en avons pas l'usage.

Catalogues : des écrans sont à disposition du public pour toutes les recherches sur notre catalogue.

Les bibliothécaires sont à votre disposition pour tous renseignements, recherches, conseils ou suggestions.



Informations et vie à la bibliothèque:

Comportement :

Une bibliothèque se doit d'être un lieu convivial, mais également et surtout un lieu de tranquillité où les usagers peuvent choisir des documents et les lire dans une ambiance calme.

Victime de son succès, la section jeunesse est souvent confrontée à une grande affluence, génératrice d'agitation et d'un niveau sonore élevé.

Par égard pour les autres usagers et le personnel de la bibliothèque, nous vous demandons de respecter ce lieu en évitant les conversations à voix haute, **en mettant vos téléphones sous silence** et en apprenant à vos enfants à se comporter de façon adéquate dans une bibliothèque. La bibliothèque n'est pas une place de jeux. Ce n'est pas non plus un lieu pour manger et boire.

Traitement des documents :

Soyez soigneux avec les documents afin qu'ils restent en bon état le plus longtemps possible ! Ne forcez pas les reliures. Attention aux ennemis du livre : boissons, aliments, huile solaire (mains collantes), sable, animaux, etc.

Ne tentez pas de réparer un document abîmé : nous avons des produits spéciaux qui permettent d'effectuer des réparations durables et soignées.

